



RÉUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de la commune d'Orée-d'Anjou se réunira en séance ordinaire
le

Judi 11 Décembre 2025 à 19H00
Salle Plessis Curé à LIRE

ORDRE DU JOUR

- Décisions du Maire
- Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)
- Approbation du procès verbal de la séance précédente
- Présentation du rapport annuel d'activité de Mauges Communauté pour l'année 2024
- Maintien des garanties d'emprunt dans le cadre du transfert de patrimoine entre Gambetta et La Mancelle d'Habitation
- Budget Communal - Provision pour risques sur créances douteuses
- Subventions d'équilibre au CCAS et à la Résidence Constance Pohardy - Exercice budgétaire 2025
- Versement d'une subvention exceptionnelle au budget "Liaison Fluviale" - Exercice budgétaire 2025
- Mise à jour n° 3 du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)
- Budget Primitif 2026 - Commune
- Budget Primitif 2026 - Énergies Renouvelables
- Budget Primitif 2026 - Lotissements
- Budget Primitif 2026 - Liaison Fluviale
- Présentation du Rapport Social Unique 2024 (RSU)
- Actualisation des indemnités du Maire et des adjoints
- Actualisation du tableau des emplois permanents
- Création des emplois non permanents - été 2026
- Approbation de la convention d'occupation temporaire du domaine privé pour exploitation d'un terrain de football synthétique

- Accord de principe pour la création d'une société coopérative d'intérêt collectif pour le projet de plateforme logistique de produits locaux « consommer local »
- Coût à l'élève et participation OGEC 2026
- Groupement de commandes pour la mise en place d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) dans les écoles
- Evolution des baux professionnels des maisons de santé
- Convention de mise à disposition de locaux de résidence Constance Pohardy de La Varenne au Centre Communal d'Action Sociale
- Convention de mise à disposition de locaux de l'office de restauration de Champtoceaux au Centre Communal d'Action Sociale
- Renouvellement de la convention fixant les règles et les modalités d'organisation entre les communes membres et le centre instructeur commun, concernant les autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols, à la publicité, aux enseignes et préenseignes
- Acquisition de la parcelle AO1411 - Impasse du Stade - Champtoceaux
- Clôture de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Buisson Paquet
- Convention de groupement entre Mauges Communauté et les 6 communes des Mauges pour la lutte contre les déchets abandonnés
- Division parcellaire avant vente de parcelles communales au lieu-dit la Patache, commune déléguée de Champtoceaux
- Convention de mise à disposition par prêt à usage d'une emprise située sur une parcelle communale rue Saint-Christophe à Saint-Laurent-des-Autels
- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'élimination des déchets pour l'année 2024
- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services eau potable, assainissement collectif, et assainissement non collectif pour l'année 2024
- Réseau de chaleur du plateau des Garennes à Champtoceaux - Convention individuelle entre le Siéml et la commune pour la production et la distribution par réseaux publics de chaleur renouvelable, et documents relatifs à la vente de chaleur par le Siéml à la commune
- Convention de partenariat Via Ligerie entre la commune d'Orée-d'Anjou et Les Haltes Pèlerines
- Questions diverses

A Orée-d'Anjou, le 28 novembre 2025
Le Maire, André MARTIN



Affiché le 28/11/20205